

SUBVENTION IMAGIN'R - Lycéens, étudiants et apprentis

Pour les lycéens, apprentis et étudiants boursiers scolarisés pour la rentrée 2024-2025 dans un établissement public ou privé en dehors de Thorigny-sur-Marne, la ville subventionne cette année encore une partie de l'abonnement Imagin'R !

Montant de l'abonnement Imagin'R : 374,40 € pour l'année scolaire.

Montant annuels subventionné par la ville (hors frais de dossier de 8,00 €):

- Lycéens et pré-apprentis : 96,20 €
- Apprentis et alternants : 76,90 €
- Étudiants boursiers niv. 5 à 7 : 55,60 €
- Étudiants boursiers niv. 0 bis à 4 : 32,00 €

Pour en bénéficier, vous devez apporter à l'accueil de la Mairie :

- ✓ Une pièce d'identité
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- ✓ Un certificat de scolarité ou carte étudiante

Publié le 06 juin 2024